

EDITO



L'été 2018 a été riche en travaux avec les chantiers qui se sont poursuivis, tandis que d'autres ont démarré. La période a en effet été propice avec un temps sec, ce qui a permis de réaliser la plupart des travaux dans les temps.

Dans ce numéro, nous faisons le point sur les chantiers en cours dont l'investissement cumulé atteint 2,3 millions d'euros. La partie non financée de cette somme par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et par le Conseil Départemental de la Seine-Maritime est prise en charge par le Syndicat grâce à la facture d'eau.

Nous continuons inlassablement à investir pour un service toujours plus performant avec la double volonté de préserver la ressource en eau et de continuer, par la dépollution, au respect de notre environnement.

Le Président, Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable à Vibeuf

Dès connaissance des travaux de voirie de la commune de Vibeuf, nous avons décidé très rapidement de renouveler la canalisation d'eau potable.

Le marché à bons de commande pour le renouvellement des canalisations d'eau potable, signé avec l'entreprise STURNO en juillet 2017, permet une forte réactivité pour un démarrage rapide des travaux.



Dès la fin du mois de juin 2018, les travaux portant sur le renouvellement de 2,22 km de canalisations en fonte de diamètre 150 ainsi que 60 branchements ont été entrepris.

Ces travaux étaient justifiés par :

- l'ancienneté de la conduite actuelle âgée de 62 ans ;
- des nombreuses fuites réparées ainsi qu'une usure avancée constatée par une analyse métallographique de la canalisation ;
- les travaux prévus par la commune de Vibeuf à partir du 15 septembre 2018 sur la voirie concernée.

Le montant de cette opération s'élève à 448 756 € HT, financé entièrement sur les fonds propres du Syndicat.

Cet investissement préserve la nouvelle voirie de la commune en évitant les fuites et permet de maintenir un bon rendement global du réseau d'eau potable du Syndicat, qui est actuellement de 80%.

Pose de la canalisation d'eau potable en tranchée ouverte

Extension du réseau d'assainissement collectif et renouvellement du réseau d'eau potable à Hugleville en Caux

Au niveau de la rue du Bourg à Hugleville en Caux, l'entreprise POTELE d'Yerville a démarré, le 9 juillet 2018, les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif et de remplacement du réseau d'eau potable :

- Le réseau d'eaux usées a été étendu sur une longueur de 200 mètres linéaires ;
- 15 nouveaux branchements d'assainissement ont été créés ;
- Parallèlement, 600 mètres de canalisations d'eau potable ont été installés en remplacement de la conduite d'eau potable existante.



Pose d'un branchement d'assainissement des eaux usées

Ces travaux qui ont été exécutés dans les règles de l'art et dans de très bonnes conditions par l'entreprise POTELE, ont été achevés fin août de cette année.

Le montant de cette opération s'élève à 79 285 € pour la partie eaux usées et 94 215 € pour la partie eau potable. Le financement apporté par l'Agence de l'Eau est de 31 714 €.



Pose de la canalisation d'eau potable (bleue) et de la canalisation d'eaux usées (en gris) en tranchée commune

Création des réseaux de transfert des eaux usées et implantation des nouveaux postes de relèvement

Afin d'acheminer les eaux usées sur le nouveau site d'épuration, un important linaire de réseau de refoulement (2200 mètres linéaires) avec 2 postes de refoulement (un à Hugleville en Caux et un autre à Saint Ouen du Breuil) sont nécessaires.



Canalisation de refoulement implantée en forage dirigé

L'entreprise STURNO, adjudicataire, a entrepris cette opération par forage dirigé.

La technique du forage dirigé permet de poser des canalisations, sans ouvrir de tranchée, en passant éventuellement sous des obstacles (chaussées, bâtiments, cours d'eau...) sans intervenir directement sur ces obstacles. Durant le forage, des tiges de faible diamètre (40-60 mm) sont poussées par une foreuse. La tête de forage biseautée permet de diriger le forage. La sonde dont elle est équipée fournit en permanence sa localisation et son orientation. La canalisation, préparée à l'avance et lubrifiée par le fluide de forage, est ensuite tirée et mise en place.

Ainsi, tous les 50 mètres, une fosse est creusée pour permettre d'y installer la foreuse et d'y réaliser les opérations successives de forage dirigé.

Le montant de cette opération s'élève à 416 371 € HT. L'Agence de l'Eau la finance à hauteur de 166 549 € en subventions et 83 275 € en prêt à taux 0.

à Saint Ouen du Breuil pendant la période estivale



Postes de relèvement des eaux usées à Hugleville en Caux et à Saint Ouen du Breuil

Implantation du poste de relèvement des eaux usées à Hugleville en Caux

La station d'épuration d'Hugleville en Caux / Saint Ouen du Breuil

Durant l'été 2018, les derniers terrassements, les raccordements entre les ouvrages, l'installation des derniers matériels, l'édification des clôtures, l'achèvement du local d'exploitation ont été réalisés.

La station d'épuration commence à avoir une fière allure en montrant un aspect propre et fini. Les entreprises MSE pour les équipements, CNR pour le génie civil et GHTP pour les terrassements sont à l'oeuvre.

Quelques étapes importantes demeurent néanmoins nécessaires avant une mise en service définitive : le câblage et le paramétrage des équipements, l'automatisation, les essais machines, les tests de conformité, etc. A l'issue de toutes ces phases, l'ouvrage pourra être mise en service à la fin du premier trimestre 2019.



Vues aériennes des ouvrages d'épuration prises par le drone de Guy Vigreux

Acquisition du tracteur et du TRI MAX pour un entretien plus régulier des sites d'épuration

Les élus du Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région d'Yerville ont toujours été sensibilisés pour un entretien optimal des espaces verts des sites d'épuration. En effet, un ouvrage d'épuration régulièrement entretenu est accueillant pour les visiteurs et valorise l'activité du site, malgré son image qui peut être interprétée négative au premier abord.

Avec les nouveaux projets de stations d'épuration en cours et à venir, la surface d'entretien augmentera sensiblement. Ainsi, le Syndicat a investi dans du nouveau matériel plus performant : un tracteur équipé d'un

dispositif de tonte « TRI-MAX » d'une largeur totale de 3,20 mètres de coupe, et pouvant épouser les différentes dénivellations du terrain.

Grâce à ce nouveau matériel, une coupe plus fine et plus régulière sera opérée, améliorant ainsi l'image des sites d'épuration.



Tracteur et «Tri - Max» en service sur la lagune du Saussay



Curage et épandage des boues de la lagune du Saussay

Cette année, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région d'Yerville a procédé au curage de la lagune d'épuration du Saussay avec l'entreprise SEDE Environnement. Cette opération consiste à vidanger chacun des bassins et à pomper les boues pour les envoyer en épandage en agriculture. L'épandage est réalisé par une tonne à lisier qui déverse directement les boues sur la terre agricole. Ces boues servent d'amendement organique et augmentent le rendement des cultures.

Pour rendre cette opération possible, un plan d'épandage a été réalisé par le Syndicat, qui a été instruit et validé par la Police de l'Eau en août 2018.

Les lagunes d'épuration doivent être curées tous les 10 ans. Le curage des boues des lagunes est une étape indispensable pour maintenir un bon niveau d'épuration des eaux usées avant rejet au milieu récepteur.

Pompage des boues grâce à un dispositif adapté

